

DU NOUVEAU POUR LES DÉCHÈTERIES

La crise du COVID-19 et la mise en place du plan de confinement avaient forcé l'Agglomération à fermer l'ensemble de ses déchèteries. Progressivement, différents sites ont rouvert en s'adaptant aux nouvelles règles sanitaires. Aujourd'hui, 9 déchèteries sur 13 sont en activité. Elles le seront toutes le lundi 8 juin. Tour d'horizon des sites ouverts - ou prochainement ouverts - et des modalités d'accueil, qui évoluent à partir du 25 mai. Le port du masque sera notamment obligatoire dans chacune des déchèteries.

LE PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE

À partir du samedi 23 mai, le port du masque sera rendu obligatoire pour l'ensemble des usagers des déchèteries. Cette mesure permettra de lever la restriction d'accès à 4 véhicules et devrait donc fluidifier le trafic et diminuer le temps d'attente.

NOUVEAUX JOURS D'OUVERTURE DES DÉCHÈTERIES À PARTIR DU 25 MAI

Aytré (*uniquement pour les déchets verts*)

Ouverte du **lundi au samedi**
de 14h à 17h45

Châtelailon-Plage

Ouverte du **lundi au samedi**
de 9h à 11h45 et de 14h à 17h45

Lagord

Ouverte du **lundi au samedi**
de 9h à 11h45 et de 14h à 17h45

La Rochelle-Laleu

Ouverte sur réservation*
du **lundi au samedi**

de 9h à 11h45 et de 14h à 17h45

Réservation sur Internet :

<https://booking.myrezapp.com/fr/online/booking/minisite/7630/communaute-dagglomeration-de-la-rochelle>

Ou par téléphone : numéro vert 0 800 535 844 (du lundi au vendredi de 8h30 à 11h45 et de 13h15 à 16h30, sauf jours fériés)

La Rochelle-Rompsay

Ouverte du **lundi au samedi**
de 9h à 11h45 et de 14h à 17h45

Puilboreau (*uniquement pour les déchets verts*)

Ouverte les **lundi, mercredi et samedi**
de 9h à 11h45 et de 14h à 17h45

Saint-Médard-d'Aunis

Ouverte sur réservation*

le **lundi après-midi** (de 14h à 17h45)

et les **mardi, mercredi, vendredi et samedi**

de 9h à 11h45 et de 14h à 17h45

Réservation sur Internet :

<https://booking.myrezapp.com/fr/online/booking/minisite/7630/communaute-dagglomeration-de-la-rochelle>

Ou par téléphone : numéro vert 0 800 535 844 (du lundi au vendredi de 8h30 à 11h45 et de 13h15 à 16h30, sauf jours fériés)

Saint-Xandre

Ouverte du **mardi au samedi**

de 9h à 11h45 et de 14h à 17h45

Sainte-Soulle

Ouverte du **mardi au samedi**

de 9h à 11h45 et de 14h à 17h45

Nieul-sur-Mer (à partir du mardi 2 juin)

Ouverte du **mardi au samedi**

de 9h à 11h45 et de 14h à 17h45

Périgny (à partir du mardi 2 juin)

Ouverte du **mardi au samedi**

de 9h à 11h45 et de 14h à 17h45

Marsilly (à partir du lundi 8 juin)

Ouverte les **lundi, mercredi et samedi**

de 9h à 11h45 et de 14h à 17h45

Salles-sur-Mer (à partir du lundi 8 juin)

Ouverte les **lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi**

de 9h à 11h45 et de 14h à 17h45

CONSIGNES D'ACCÈS

- Merci de respecter les horaires de fermeture : les usagers n'ayant pu vider leurs déchets à 11h45 et 17h45 devront revenir ultérieurement ;
- **Le Pass déchèteries est obligatoire ;**
- **Le port du masque est obligatoire ;**
- Ne pas déposer de textiles ;
- L'agent ne peut pas vous aider à décharger ;
- Merci de respecter les gestes barrière.

** La configuration des entrées des deux sites, avec la proximité immédiate de l'Avenue Denfert-Rochereau pour Laleu et de la route départementale pour Saint-Médard-d'Aunis, ne permet pas de gérer sereinement une file d'attente sans risque routier. Elles ne sont donc accessibles que sur réservation.*

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

L'Unité de compostage de Périgny a rouvert ses portes aux particuliers cette semaine. La vente de compost est donc proposée les mardi et jeudi de 13h à 16h15 et la distribution de composteurs le mercredi de 13h à 16h15.

La distribution de sacs poubelles a également repris le 18 mai dernier. Les sacs sont à retirer au service Gestion et Prévention des déchets, 16 rue Anita Conti à Périgny (du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h45 et de 13h15 à 16h30) selon les modalités habituelles.

Toutes les informations pratiques consacrées aux déchets sont à retrouver [ici](#).